

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 48

Artikel: Un recueil manuscrit de l'archiviste Baron : [1ère partie]
Autor: Mogeon, L. / Baron
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216798>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés au CONTEUR VAUDOIS,
pour 1922, recevront ce journal
GRATUITEMENT

dès ce jour au 31 décembre pro-
chain, en s'adressant à l'Adminis-
tration, 9, Pré-du-Mar-
ché, Lausanne.



ENTRE NOUS, VOISINE....

XII

LA, ma Voisine, cautions! Vous fîtes florès
à la Foire de Genève, ce qui fut bien et
même très bien.

Le Bureau de Bienfaisance, au bénéfice duquel on
donna cette fête, est une noble institution.

Chacune de nous, une fois ou l'autre, peut avoir
besoin de recourir à ses services. C'est pourquoi il
faut louer le grand effort qui vient d'être fait en sa
javeur et féliciter les « vendeuses-acheteuses », dont
vous fîtes, voisine, une des brillantes représentantes.
Mais... — ici se place l'inévitable « mais » — le bien
est difficile à faire. Plus d'un commerce a pâti du
succès de la bienfaisance. Pendant les quatre jours
qu'a duré la fête, les crémeries et les confiseries ont
été à peu près désertes; les achats utilitaires qui ont
été faits à la Foire de Genève ne le seront pas ail-
leurs. La conclusion est facile à tirer. Mal nécessaire,
dites-vous? Soit. Mais qui parle de mal doit aussi
parler de remède.

Tant que vous avez acheté aux comptoirs de cha-
rité, il vous reste encore plus d'une emplette à faire.
Voici venir Noël et, à sa suite, les fêtes de l'An...
Voisine, en faisant vos achats, rappelez-vous, s'il
vous plaît, que vous n'êtes ni Française (quoique
l'étant un peu de cœur), ni Allemande, ni Autrichien-
ne, mais Suisse et Suisse de notre beau canton vau-
dois. Respectez assez l'argent clair du pays pour le
dépenser à son bénéfice et ne vous laissez point
prendre, telle une alouette à celui du miroir, au mi-
rage des changes. Casse-cou! Voisine.

Tout calculé la différence de prix est minime. Le
chou à la crème que je m'offre le dimanche pour
la somme de fr. 0.25, se paie à Paris fr. 0.75! Et
puis, il y a dans le fait de se fournir autant que
possible dans le pays, une question d'honnêteté, de
bon patriotisme. Quand le commerce ne va pas, rien
ne va. En allant au fond des choses, on découvrirait
peut-être que chacun, que chacune, a sa part de
responsabilité dans la crise économique que nous
traversons.

Ça, Voisine, montrez-vous ce que vous êtes, fem-
me de cœur et de bon sens. Fermez-moi ce catalogue
de francs français, de marks et de couronnes et vous
en allez tout droit, tout courant, aux bonnes adre-
ses du Conteur Vaudois! L'Effeuilleuse.



LO NOVI CONSEILLÉ COMMUNAL

Vo vu dere oquie, accuta-mè vâ:
Du z'ora l'ein su, — n'è pas po bragâ —
De clli grand conset de noutra coumouna
Que lè dzein l'ai diant conset comunat.
L'ein su bin conteint, l'affère l'è bouna,
Prau su que l'ein a que le sant dzalâo
Câ l'ai a dâi dzein qu'ant adî dëlâo
Quand vâyant dâi coo, dâi gaillâ d'attaque
Que l'ant de l'ècheint, que sant pas dâi braque.
E-te bin veré
Que su conseillé?

Lâi a bin à dere à clliau votachon:
On chât pas adî permî lè pllie bon;
Dâi coup que l'ai a on vouèl'ai courtene
Ai balle carrâie, âi biau bossaton,
Ai pucheint magot, âi gache terpene!
Ah! ma fâi! sti coup, n'è pas l'eimbarra,
Se noutra votant ne m'ant pas barrâ
L'è que l'ant bin vu que l'été de sorta
Et m'ant fé entrâ pè la granta porta.
E-te bin veré
Que su conseillé?

L'èdâi lo momeint que c'ein sâi passâ.
Tî lè dzo dèvant l'è apprieindâ.
Le vegnè fliappi, l'avè la gruletta,
Mè get et mon mor seimblâvant minâ
Et pu ma frimousse èdâi tota blietta.
L'è bu dâi demi. Droumessè pe rein
Et l'è nivèlâ bin quauque z'erdzeint.
L'été refregnu, ie pèlâvo minço.
Tot cein l'è passâ, su pas dein lè crince!
E-te bin veré
Que su conseillé?

Ein a bin por mè que n'ant pas votâ,
Qu'arant bin voliu que ne vîgno pas,
Et dâi dzein à cò fasè dâi servico:
Payî dâi demî, pritâ mon applliâ,
Cauchound, aidhî, baillî quauque pice.
Tote clliau dzein quie, quand l'ant vu mon nom,
— Sè diant mè z'amî — l'ant tré lau grayon,
Hardî m'ant barrâ! Quinte tsaravouite!
Ma fâi clliau z'acchon sant pardieu bin poute!
E-te bin veré
Que su conseillé?

Dan demeindze né, outre la veillâ,
Su z'u vè mon lhi, Luise l'ai ètâ.
« Sti coup, l'ai su! que dio à ma fenna,
Avoué t'è on conseillé comunat
Va dremi tot tsaud, N'è pas de la couenna ».
Et Luise m'a de: « Accuta, Davi,
Foudrà m'atsetâ on novî tsapi,
On par de solâ, dâi bottine à mandze,
Pu on aberdjâ, fôrdâ de retsandze.
E-te bin veré
Que su conseillé?

» Ne pu pegu'allâ ein maringraillon,
Mè faut tot astout dâi novî z'haillon,
Tî clliau que l'è met sant vilhio, trau vilhio,
Dâi tsausson à perte, on biau cotillon,
Qu'on mè prègne pas po la tsausse-vilhie.
Du que mon Davi l'è dein lo conset
Sa Luise pao pas montrâ son pantet.
N'a pas de nant, t'è quasû syndique:
Dinse ie su dan 'na fenna publique.
L'è pardieu veré,
Câ t'è conseillé? »

Po Davi:
Marc à Louis, du Conteur.

PROFOND. — Le jeune Alfred à son papa:
— Papa, qu'est-ce donc qu'un journal bien pen-
sant?
— Mon ami, c'est celui qui pense exactement com-
me la personne qui le lit.

UN RECUEIL MANUSCRIT DE L'ARCHIVISTE BARON

LOUS ceux qui ont consulté des livres, des
manuscrits, soit à la Bibliothèque cantonale,
soit aux Archives cantonales, connaissent la
belle calligraphie de l'archiviste Baron. Ses annota-
tions sont multiples. Il éprouve le besoin de préciser
de menus détails. Il était, à ses heures, un narrateur
dont l'érudition se faisait modeste, scrupuleuse et,
par ailleurs, un philosophe séduisant.

Sera-ce une excuse pour rappeler, ici, cette figure
si caractéristique du Vieux-Lausanne? Nous le fai-
sons en parcourant le recueil manuscrit qui, l'autre
jour, nous fut signalé à la Bibliothèque cantonale.

* * *

Laissons la parole à l'archiviste, qui s'interpelle
lui-même:

« Baron, dans son cabinet, assis devant son bu-
reau, met en ordre un certain nombre de cahiers
in-8 en papier de diverses couleurs, les uns manus-
crits, les autres imprimés; plusieurs lithographies de
ce même format sont étalées auprès de lui sur une
petite table. C'est le 14 avril 1854, environ les sept
heures du matin; un soleil radieux éclaire.

— Voilà, enfin, ce manuscrit en ordre; il lui faut
maintenant un titre qui exprime la pensée que j'ai
conçue en y employant, déjà l'année dernière, une
partie de mes plus doux loisirs. Choisissons-en un
donc qui puisse lui convenir; les dénominations ne
manquent pas: *Statistique... Topographie... Tableau...
Description... Itinéraire... Voyage... Guide...* que sais-je
encore. Ce manuscrit ne me paraît réunir aucune des
conditions exigées pour recevoir l'un de ces titres;
il n'est ni assez étendu, ni assez complet pour le
mériter; à force d'avoir été appliquées, prodiguées,
ces dénominations ont fini par s'user comme s'usent
toutes choses, et en les appliquant à cet ouvrage-ci,
j'aurais l'air de promettre plus que je ne puis te-
nir... Ce n'est cependant pas un simple *album*... non...
c'est quelque chose de plus... qui n'est toutefois pas
destiné à la publicité.

Après une longue hésitation, il s'écrie:

— Ah!... il me vient une heureuse idée: c'est au-
jourd'hui... le 14 avril; le beau jour anniversaire de
l'indépendance du canton de Vaud qui, il y a 51 ans,
a exercé, par une dispensation de la divine Provi-
dence et sous la garantie du premier Consul Bona-
parte, au nom de la République française, le premier

acte de sa souveraineté, en vertu de l'Acte de Médiation... oh ! comme le soleil radieux éclaire aujourd'hui ce beau canton !... toute la nature, enfin... combien le chant des oiseaux est mélodieux... combien le parfum des fleurs est suave !... Serai-je le seul qui dût demeurer insensible à ce concert unanime de la création ?... Non, mais commençons par composer un titre qui puisse convenir à ce recueil vaudois ; puis, je descendrai au jardin pour jouir, pendant quelques instants, de cette belle matinée. Comme ce n'est qu'un simple souvenir laissé à sa famille par un citoyen vaudois qui, il y a environ cinq mois, est entré dans la 66^{me} année¹ de son âge et, il y a un mois environ, dans sa 48^{me} année de service à la Chancellerie d'Etat du canton de Vaud, d'un citoyen qui, sur la fin de sa carrière, a voulu jeter encore un regard sincère de reconnaissance et d'amour sur sa belle et bonne Patrie, un titre modeste, en harmonie avec l'expression de ses sentiments, suffit.

Il écrit, en forme de minute, sur un carré de papier, le titre suivant : *Le Bouquet vaudois ou les Adieux d'un citoyen à sa Patrie; c'est-à-dire Esquisses et Souvenirs*; puis il y ajoute une épigraphe convenable à la destination de ce recueil; ensuite, quittant son siège :

— Descendons maintenant au jardin pour, dans cette matinée de doux souvenirs, admirer cette ravissante nature, qui renouvelle toute sa fraîcheur pendant le silence d'une belle nuit de printemps; puis, après le déjeuner qui se prépare, je serai d'autant mieux disposé à écrire au net, sur du papier aussi azuré que l'est le ciel, le titre que j'ai choisi et qui me paraît bien assorti au texte.

Baron descend au jardin. Quand il en remonte, il s'avise d'écrire une préface. Tandis que sa plume court sur le papier, la porte du cabinet s'ouvre et livre passage à Zoïle, libraire, qui remet à Baron... un billet à ordre de deux cents francs, déjà souscrit, et payable à trois mois de date. On a lu plus haut que Baron s'était levé tôt. Cela frappe Zoïle :

— Hors du lit de bonne heure, aujourd'hui, contre l'ordinaire... par quelle raison ?

Baron :

— Par la raison toute simple que, dans cette belle matinée, anniversaire de notre indépendance, le soleil de la liberté luit sur notre bonne Patrie; le 14 avril sourit toujours à un vieux Vaudois.

L'archiviste, patriote, est doublé d'un poète, qui trouve des images exquises :

— Vois, dans le jardin, les arbres en fleurs, dont le beau vert et le blanc le plus éclatant se nuancent si agréablement; ce sont nos couleurs cantonales.

Hélas ! Zoïle est affreusement prosaïque. Toutes ces belles phrases ne lui disent rien qui vaille. Il a acheté au comptant et au rabais une collection de livres. Alors, il s'est souvenu de Baron, pour combler le vide qui venait de se faire dans sa bourse, et il vient le prier de faire un petit endossement. Pourquoi Baron appelle-t-il son serviteur, Zoïle ? C'est bien plutôt un procureur :

— C'est un bénéfice clair et net pour moi; il faut faire rouler l'argent et non le tenir dans son coffre-fort.

Indifférent aux ardeurs patriotiques, le libraire ne songe qu'à faire une affaire; il veut acheter la bibliothèque de Baron, à raison de 50 centimes le volume. Halte-là, monsieur :

— Ces livres sont mon passe-temps, j'y tiens et heureusement je ne suis pas réduit à m'en défaire pour en avoir un peu d'argent. Plusieurs de ces livres ont d'ailleurs été achetés dans ton magasin et payés comptant... Tu n'as eu garde de me le déconseiller.

Le brave homme que fut Baron est poursuivi par une pieuse préoccupation. A l'entendre, on se prend à regretter les temps où il n'était pas rare de rencontrer des hommes dont l'humilité contrastait avec l'orgueil de tant de nos contemporains; humilité qui n'empêche pas la bonne humeur et surtout le désir de justifier le rôle pour lequel une place nous a été réservée sur cette terre que, fausement, on considère comme une machine à faire de l'argent :

— Je fais quelques préparatifs avant de quitter

ce monde; j'adresse mes adieux au canton de Vaud. Et le tentateur répond ironiquement :

— Tu l'aimes donc bien ce pays. Quant à moi, tout pays m'est égal, pourvu que j'y ramasse de l'argent; car le proverbe dit qu'un homme sans argent est un peu moins que rien.

Le voilà lâché, le gros mot, celui pour lequel on est prêt à tout, même aux pires besognes :

— Pour en avoir le plus possible, je quitterais ce pays pour aller en Californie, aux dépens — savourez, lecteurs, savourez — de mon repos, de ma santé même.

(A suivre.)

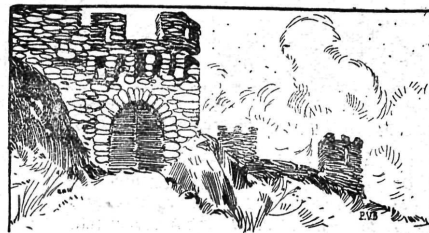
L. Mogeon.

DANS LA RUE. — Deux passants se bousculent sur le trottoir. Le premier, furieux :

— Faites donc attention, idiot.

Le deuxième, encore plus furieux :

— C'était à vous, imbécile, de remarquer que je ne faisais pas attention.



LA MAISON DU DIABLE

(Légende séduisante.)

AUX portes de Sion, à la jonction de la grande et superbe avenue de la gare et du chemin dit « du Crosset », on voit une maison de pierre aux murs bosselés et patinés, avec un toit anguleux, placé comme un casque de vieux guerrier sur une tête massive, à la physionomie sournoise et cauteleuse. C'est la « Maison du Diable ». Un grand verger l'entoure, au midi, tout clôturé de murs.

Cette demeure, qui date du quatorzième siècle, était, en 1505, la résidence d'été du célèbre bailli, Georges Supersaxo, l'irréductible ennemi du Cardinal Schinner.

Mais qui donc l'avait construite et habitée en premier lieu ?

Voici, à ce sujet, ce que raconte la légende, à laquelle un savant archéologue français, M. Du Grosriez, a consacré une fort intéressante étude.

* * *

Dans l'ancien temps, vers le treizième siècle, si l'on en juge par le genre de construction, un chevalier, riche et avare, possesseur d'un très vaste domaine aux environs de Sion, chevauchait un jour dans ses terres, qu'il désirait entourer d'une clôture pour les mettre à l'abri des vols de fruits qui s'y commettaient chaque automne.

Mais un mur serait trop coûteux, une haie de vigoureux églantiers suffirait peut-être... que faire ?

Tout à coup, le gentilhomme se trouva face à face avec un inconnu revêtu d'un long manteau de pourpre et coiffé d'une toque de même couleur, d'où sortaient deux cornes droites, courtes et épaisses. C'était Satan, en personne, qui flairait un coup de sa façon.

Il s'approcha du chevalier, le salua courtoisement, comme il avait coutume de le faire avec les chrétiens qu'il voulait séduire, et lui proposa un pacte, dans le but évident de se rendre maître de son âme.

— Vous cherchez le moyen le plus aisé de clôturer votre domaine, seigneur chevalier ? lui dit sans préambule le fils de Pluton.

— Vous l'avez deviné, répondit le cavalier surpris.

— Je vous offre le moyen de le faire sans bourse délier, reprit le malin diable.

— Je vous en rends grâce, messire Satan, répliqua le chevalier.

— J'y mets une seule condition, continua Belzébuth.

— Laquelle ?

— C'est qu'en échange de ce service, vous me li-

vrerez votre âme, à moins que vous ne réussissiez à faire, à cheval, le tour de votre propriété avant que j'aie achevé mon travail.

Le chevalier, sans doute peu scrupuleux ou plein de confiance dans la vigueur des jarrets de son coursier, accepta le marché et signa le contrat rédigé en due forme.

Satan se mit rapidement à l'œuvre; le chevalier part au grandissime galop, comme emporté par le vent; son destrier rase le sol et enjambe les fossés avec une rapidité vertigineuse, ses sabots font voler la poussière du chemin, et ses naseaux lancent des jets de vapeur et d'écume; il fait tant et si bien qu'il franchit en quelques minutes la distance qu'il doit parcourir pour faire le tour du domaine, et qu'il parvient à son point de départ bien avant que Satan eût terminé son travail.

Le pari était perdu pour le diable, qui, outré de dépit, suant sang et eau, enfonça avec tant de rage ses cornes dans un bloc de rocher avoisinant la maison, qu'il y fit deux entailles profondes dont l'empreinte se voit encore aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit de la légende, la « Maison du Diable » présente un intérêt historique incontestable. Elle possède entre autres un passage voûté enrichi d'écussons où figurent les noms de quelques grandes familles françaises, dont les membres furent ambassadeurs en Helvétie; deux de ces écussons peints portent les armes d'Henri IV et de Marie de Médicis. On y trouve aussi une cour avec fenils, une petite chapelle à fresques et un long souterrain la reliant à la somptueuse demeure que le bailli Supersaxo possédait en ville, et si remarquable par son style et les magnifiques sculptures qu'elle renferme.

Solandieu.

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE. — Voulez-vous nous dire, maintenant, quel est le meilleur moyen de rétablir la circulation ?

— C'est d'appeler les sergents de ville.

PENSES-TU ! — Devant la vitrine d'un joailler :

— Vois donc, ma chère, quels superbes pendants, là-bas, tout au fond.

— Des pendants, mon cher... Je suis tout oreilles...

AUX VAUDOISES DE GRYN

(Chanson.)

La chanson que voici a été chantée par son auteur, M^{me} Widmer-Curtat, lors de la dernière réunion des Vaudoises, à Gryon.

* * *

Pour les belles Gryonnaises,
J'ai fait un bout de chanson,
Si les rimes sont mauvaises,
J'en ai pour moi la raison.

Refrain :

Car j'ai pris pour mission
De remercier ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

Pour recevoir les Vaudoises,
Elles ont tout préparé,
Pour installer ces bourgeoises,
Combien l'on fut affairé !

Refrain :

Que de pas, d'inspections,
Que de tracés pour ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

On fit grandement les choses,
On prit d'assaut les hôtels,
Et leurs salons grandioses,
Leurs repas substantiels.

Refrain :

Tout est à profusion,
Grâce aux bons soins de ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

Elles ont conduit chez elles,
Dans le chalet familial,
Plusieurs de nos jouvencelles
Qui trouvaient un doux bercail !

Refrain :

Bon logis, affection,
Voilà ce qu'offraient ces dames,
Les Vaudoises de Gryon !

¹ Né en 1788, mort en 1864.